Jean-Bernard Wojciechowski
Centre de recherches et d'études en Sciences Sociales - Université de Strasbourg II

Hygiène mentale et hygiène sociale : contribution à l'histoire de l'hygiénisme.

Naissance et développement de l'hygiène mentale en France. La ligue d'hygiène et de prophylaxie mentales (1920-1960) et l'action du docteur Édouard Toulouse (1865-1947)

LES PRÉMICES DU MOUVEMENT D'HYGIÈNE ET DE PROPHYLAXIE MENTALES

A partir de la seconde partie du XIXè siècle, l'asile fait l'objet dans toute l'Europe de critiques en tant qu'unique lieu de soins et est dénoncé également en tant que lieu de séquestration. Ces critiques provenant de certains organes de presses, de démocrates qui contestent le pouvoir excessif accordé aux aliénistes, émanent également de milieux médicaux, regroupés autour d'un médecin autrichien, le baron de Mundy[1], porte-parole d'une véritable campagne dans toute l'Europe pour obtenir l'amélioration des conditions de soins faites aux aliénés et le traitement des aliénés en famille, en prenant pour modèle la colonie familiale de Gheel en Belgique[2]. Même si les aliénistes français reconnaissent l'encombrement des asiles et admettent l'existence d'autres modes d'assistance, à condition qu'il soient réservés aux "aliénés chroniques et inoffensifs", ils considèrent que l'asile reste le mode principal de bienfaisance publique pour les aliénés.

De leur côté, les aliénistes "hygiénistes" entendent substituer à *"l'hygiène de l'isolement"* instituée par Pinel, *"une hygiène de la liberté"* ; ils appartiennent à un mouvement beaucoup plus général qui prend sa source dans la philanthropie[3], et ils participent à l'élaboration d'un dispositif de prévention médicale, morale et sociale qui se constitue à partir de la lutte contre les fléaux sociaux (alcoolisme, tuberculose, mortalité infantile, délinquance, maladies vénériennes, ...). La Société de Médecine Publique fondée en 1875 sous l'impulsion des professeurs Bouchardat et Gubler avec le concours de Vallin, Proust, Napias, Alexandre Lacassagne, Bourneville, Magnan, Dubuisson, etc... est l'exemple même de ce regroupement de médecins qui considèrent qu'*"en rendant l'homme plus sain, on le rend meilleur"*. Cette Société englobe un vaste champ d'intervention : géologie hygiénique, épidémiologie, police sanitaire, hygiène internationale, hygiène individuelle (alimentation-santé), hygiène publique (hygiène rurale et urbaine), hygiène industrielle, démographie et statistique. Ce qui caractérise les médecins partisans du mouvement d'hygiène mentale, c'est leur engagement dans l'action philanthropique (celle-ci étant considérée comme un véritable laboratoire social), leur foi scientiste et leur idéal républicain. Les docteurs Toulouse et Roubinovitch appartiennent à l'Union française pour le sauvetage de l'enfance[4] ; le docteur Bourneville est

---

1 Le baron de Mundy représente un courant de rénovation des pratiques aliénistes qui repose sur des expériences anglaises, écossaises et belges. En Angleterre, le "cottage system" est un assemblage de maisonnettes (15 à 100 malades par maison) plus ou moins éloignées de l'asile. Autre dispositif, le "block system", maisons (30 à 100 malades) détachées de l'asile et construites le plus souvent dans son enceinte. En Ecosse, le "private dwelling system" est un placement familial dispersé. Ces différents modes d'assistance complémentaire à l'aliénisme sont considérés comme des amélioration partielles du modèle asilaire. Une nouvelle approche exige d'abord l'abolition de la séquestration qui doit être une exception au lieu d'être la règle. Il s'agit d'adopter une nouvelle thérapeutique prescrite déjà par l'école de Salerne, à savoir : "l'air pur, la locomotion, le travail modéré, la liberté et le repos sans chagrin, une bonne nourriture et des distractions, la vie en famille, voilà ce qui est demandé impérieusement pour la santé et son rétablissement".

2 Gheel est une petite ville de la province d'Anvers dont les habitants, considérés comme nourriciers, accueillent depuis le Moyen-Age des insensés. En 1859, la commune comprend 11 000 personnes dont 800 malades.

3 Duprat Catherine. Le temps des philanthropes. La philanthropie parisienne des Lumières à la Monarchie de juillet. Thèse. 1991.

4 Société fondée en 1888 qui a pour but "de rechercher, de signaler à qui de droit ou de recueillir les enfants maltraités ou en danger moral". Elle place

membre de la Ligue pour la moralité publique[5]tandis que le docteur Legrain anime la Ligue française contre l'alcoolisme. Le mouvement hygiéniste est composé également d'autres groupes professionnels tels que magistrats, pédagogues, scientifiques, qui connaissent une ascension sociale et politique. L'action philanthropique va rapidement rencontrer la volonté politique de fédérer l'ensemble des sociétés, oeuvres ou ligues. Il faut rappeler qu'au cours des deux dernières décennies du XIXè siècle, les problèmes démographiques (l'infériorité à l'égard de l'Allemagne), économiques (l'épidémie de phylloxera et la dépression économique qui s'en suit) et politiques (la peur du désordre social) conduisent les républicains, qui luttent contre les tentatives de retour à l'Ancien Régime, à une politique d'ordre et de préservation sociale. Trois composantes historiques des forces sociales accompagnent ce mouvement de recomposition politique :

- l'Église catholique dont principalement l'une de ses composantes, la Démocratie chrétienne ;
- l'Église réformée, en particulier, les membres de "la théologie du Réveil" [6] ;
- les partisans de la philosophie solidariste[7].

Le dispositif de prévention médicale, morale et sociale s'élabore à partir d'un processus de fédération des sociétés, ligues et oeuvres (processus facilité par l'appartenance de nombreux acteurs à la franc-maçonnerie, et qui semble se produire de façon dialectique sur le plan international), qui va permettre la constitution d'espaces sociaux et médico-sociaux qui correspondent, pour certains, à un fractionnement de la question sociale, à une "*segmentisation technicisée*" de l'approche de la pauvreté, comme le souligne Colette Bec[8] : "*les pauvres vont laisser place à des malades, enfants et vieillards privés de ressources*". Nous avons répartis ces différents espaces ainsi :
- assistance[9] et réglementation du travail (création de la Direction de l'Assistance publique en 1886 et de l'Office du Travail en 1891) ;
- obstétrique et puériculture (éducation des jeunes filles et des mères) ;

---

les enfants dont elle a la charge, soit dans des maisons ou institutions de bienfaisance, soit chez des patrons en vue de leur apprentissage, soit chez d'autres particuliers. En 1898, cette Société est présidée par Mme Jules Simon, soutenue au niveau de la vice-présidence par Mme Kergomard, inspectrice générale des écoles maternelles, Mlle Julie Toussaint, secrétaire générale de la Société des écoles professionnelles, Théophile Roussel, vice-président du Conseil Supérieur de l'Assistance publique, Frédéric Passy, membre de l'Institut. Nous relevons également la présence de Bérenger, vice-président du Sénat, Buisson, professeur à la Sorbonne, Gaufrès, Thulié, tous deux membres du Conseil Supérieur de l'Assistance publique, Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris.

5 Le pasteur Louis Comte, puis Thomas Fallot, dirigent la Ligue Française de la Moralité publique dont l'action principale consiste à demander l'abolition de la prostitution (la suppression de la police des moeurs et l'interdiction pour l'Etat de réglementer cette question) et les mêmes droits pour les femmes (Ce dernier préside également l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales). Les présidences d'honneur de la Ligue ont été données à A. Benoist, recteur de l'Université de Montpellier, G. Vidal, professeur de Droit criminel et président de l'Oeuvre des libérés, E. Cartailhac, membre correspondant au Ministère de l'Instruction Publique, E. Privat, libraire et A. Bazaine, lieutenant colonel en retraite. Le "Relèvement Social", fondé en 1893, est l'organe de la Ligue Française de la Moralité Publique et de la branche française de la Fédération Abolitioniste Internationale contre la Prostitution Réglementée. Son rédacteur en chef est le pasteur Louis Comte.

6 Mouvement venu d'Angleterre qui prend ses origines au sein du piétisme et de l'église méthodiste soutenue par John Wesley (1703-1791).

7 Fondée par Léon Bourgeois, l' idéologie solidariste se présente comme une réponse à "la question sociale" qui consiste à combiner méthode scientifique et idée morale ; elle repose sur deux notions essentielles : la dette sociale (l'homme nait débiteur de l'association humaine) et le "quasi contrat social". Les solidaristes préconisent l'entraide et la coopération.

8 Bec Colette. Assistance et République. La recherche d'un nouveau contrat social sous la IIIè République. Les Editions de l'Atelier, 1994. (254 p.).

9 Le premier congrès international d'assistance et de bienfaisance privée, présidé par Casimir Perier, a lieu en 1900 à l'occasion de l'Exposition Universelle. Il comprend quatre sections : 1- Enfance ; 2- Malades, infirmes, incurables, vieillards ; 3- Indigents valides : oeuvres autres que celles d'assistance par le travail. Questions générales ; 4- Oeuvres d'assistance par le travail. Les vice-présidents sont : le prince d'Arenberg député, président de la Société philanthropique ; le docteur Henri Henrot, ancien maire de Reims ; Lucipia, président du Conseil municipal de Paris, Conseiller général de la Seine ; Henri Monod, conseiller d'Etat, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publique;

- santé et moralité publique (lutte contre la prostitution, l'alcoolisme, les maladies vénériennes,...) ;
- criminologie et éducation surveillée (patronage de l'enfance délinquante) ;
- science et eugénisme (constitution d'une encyclopédie scientifique pour rassembler les connaissances) ;
- féminisme (fédération des oeuvres philanthropiques et sociétés politiques pour l'égalité des droits) ;
- journalisme et droits de l'homme (la presse devient un instrument efficace d'éducation).

Les médecins hygiénistes entendent reprogrammer l'asile comme lieu de soins intensifs, hôpital de traitement réservé aux maladies mentales supposées curables, et se débarrasser des malades dits chroniques et incurables pour ne garder que les "vrais" malades. Ils vont accompagner le passage d'un modèle moralisateur et civilisateur (caractérisé par l'intervention de multiples groupes sociaux privés, patronat, sociétés philanthropiques, oeuvres confessionnelles) en un modèle réformateur et républicain caractérisé par l'intervention de l'Etat dans le domaine de l'assistance publique, de la santé, de la législation sociale, et dans la rationalisation des dispositifs spécifiques de gestion des déviances. Les différents acteurs sociaux (magistrats, scientifiques, pédagogues,...) qui construisent ce dispositif, participent à l'avènement de l'Etat-providence. La volonté de fédérer et centraliser l'activité des associations, sociétés et ligues, fait partie du développement de l'État moderne et témoigne de ce que Max Weber appelle " *la volonté du prince d'exproprier les puissances <privées> indépendantes qui, à côté de lui, détiennent un pouvoir administratif, c'est-à-dire, tous ceux qui sont propriétaires de moyens de gestion, de moyens militaires, de moyens financiers et de toutes sortes de biens susceptibles d'être utilisés politiquement*"[10]. Le processus de fédération s'accompagne d'un processus de rationalisation et de professionnalisation dans le domaine sanitaire et social (infirmière, visiteuse familiale, sage-femme, inspecteur du travail,...). La notion d'"*intérêt général*" devient le vecteur de mobilisation de la stratégie de recomposition politique républicaine. Le "*droit*" devient la référence première, nécessaire à l'action, et la notion de "*service public*", l'instrument privilégié de cette raison juridique. Nous devons souligner également l'apport de la sociologie durkheimienne qui s'interroge sur ce qui permet d'une part, d'assurer la cohérence de la société et l'intégration de l'individu au corps social, et d'autre part, d'empêcher la dégradation du lien social. Cette recomposition politique repose également sur le souci, pour les uns, de dissocier le christianisme de son cadre métaphysique traditionnel afin de l'articuler sur les nouvelles démarches des sciences humaines et sociales, et pour les autres, sur l'idée de laïcité et sur la volonté de combiner méthode scientifique et idée morale. C'est dans ce contexte que s'organisent les protagonistes du mouvement d'hygiène mentale qui opèrent au début du siècle une tentative de rapprochement entre différentes disciplines dont la neurologie, la psychologie et la psychiatrie. La question de l'étiologie des maladies mentales occupe une place essentielle dans la compréhension du développement de ce mouvement de rénovation. L'adhésion des aliénistes au modèle de la théorie de la dégénérescence dans la seconde moitié du XIXè siècle (importance attribuée à l'hérédité) les a conduit à considérer les maladies mentales comme les autres maladies. Les découvertes de la neurologie et de la psychologie atténuent les effets d'une explication unique (héréditaire) dans l'étiologie des maladies mentales. L'idée de prédisposition conduit à admettre une foule de phénomènes physiques, physiologiques, pathologiques et sociaux parmi les facteurs de l'aliénation mentale dont l'alcoolisme est considéré comme le plus important. C'est au niveau des causes occasionnelles, les fatigues, les privations, les excès, que la médecine aliéniste entend jouer un rôle important. La prophylaxie mentale naissante s'appuie sur une technique médico-psychologique qui lui permet de "*dépister le prédisposé*" à la folie, la prédisposition étant présentée comme un état de moindre résistance psychique. L'apport de la psychologie expérimentale est fondamental puisqu'il permet d'établir des mesures scientifiques sur le comportement des êtres vivants, homme ou animal. Dès 1897, Édouard Toulouse fonde le premier laboratoire de psychologie expérimentale rattaché à l'École des Hautes Études. Henri Pieron le rejoint à partir de 1901. Progressivement, le savoir médico-psychologique va être utiliser pour engager le processus de rationalisation et de normalisation de l'ensemble de la société. Les acteurs du mouvement d'hygiène mentale investissent différents domaines de la société :
- concernant le dispositif aliéniste, ils remettent en cause la loi de 1838 qui constitue un

10 Weber Max. Le savant et le politique. Plon, 1959.

verrou à l'établissement d'une politique de prophylaxie mentale. Ils revendiquent la création d'"*hôpitaux ouverts*" qui doivent devenir de véritables milieux d'observation, d'expérimentation et de traitement. Grâce à l'appui du Conseil Général de la Seine, un essai d'assistance familiale est tenté à Dun-sur-Auron (commune du Cher) en 1891. Cette colonie familiale accueillera plus de 1000 malades en 1919. Des sociétés de patronage pour aliénés (en très petit nombre) apportent aide alimentaire et matérielle ; le docteur Legrain ouvre dans un quartier de Paris une consultation pour alcooliques et leurs familles.
- dans le domaine scolaire, un foyer central d'hygiène dispense à partir de 1904 un enseignement destiné aux enseignants, dont l'objet est d'aider au développement physique, mental et "*à l'élévation morale de la génération future*". Le docteur Bourneville parvient à faire adopter la loi du 15 avril 1909 portant la possibilité (et non l'obligation, ce qui réduit l'impact de cette loi) de création de classes de perfectionnement annexées aux écoles publiques et d'écoles de perfectionnement pour les enfants anormaux. Autre avancée significative, les tests de Binet et Simon, destinés à mesurer l'intelligence, sont expérimentés dans les asiles de la Salpêtrière et de Sainte-Anne, ainsi que dans des écoles de la ville de Paris.
- concernant les jeunes délinquants confiés à des patronages, il est prévu d'instituer, dès 1906, un examen médico-psychologique et social.
- dans le domaine professionnel, le docteur Toulouse présente en 1905 le projet d'"*un laboratoire du travail*" envisagé comme une sorte de conseil technique pour le corps professionnel des inspecteurs du travail[11].

Il préconise l'éducation professionnelle, la sélection des aptitudes mentales et physiologiques, et de bonnes conditions d'hygiène. Avant la première guerre mondiale, l'idée de prophylaxie mentale conduit à l'apparition de nouvelles désignations qui témoignent des modifications en cours des représentations de la maladie mentale : aux *"dégénérés"* du docteur Morel vont se substituer *"les psychopathes"*, les *"prédisposés"*. Dès 1904, le docteur Dupré tend à différencier *"l'aliéné"* du *"psychopathe"*, le premier étant par définition, un malade d'asile, et le second, un malade de *"service libre"* ou de maison de santé.

AUTONOMISATION DU CHAMP DE L'HYGIÈNE MENTALE

Pendant la première guerre mondiale, nous assistons à une réorganisation du champ de l'assistance et de l'hygiène principalement sur le plan de la lutte contre la mortalité infantile (création de l'Office central d'assistance maternelle et infantile) et contre la tuberculose (création des hôpitaux et stations sanitaires, de comités départementaux d'assistance aux anciens militaires tuberculeux). Après la première guerre mondiale, un Ministère regroupe à la fois l'Hygiène, l'Assistance et la Prévoyance sociales. Plusieurs associations vont occuper le terrain de l'hygiène :
- le 27 février 1920, l'association "l'Hygiène par l'Exemple"[12] est créée pour intervenir auprès des écoles primaires (alliance entre pédagogues et scientifiques) ;
- le 12 avril 1920, un Comité d'Hygiène mentale est constitué pour étudier du point de vue technique toutes les questions relevant de l'hygiène mentale, de la psychiatrie et de la psychophysiologie appliquées à diverses activités sociales ;
- le 24 juin 1920, le Comité de propagande, d'Hygiène sociale et d'éducation prophylactique a pour but de développer un mouvement permanent de propagande pour l'hygiène sociale (Comité dirigé par Adolphe Pinard).

Suite à des rivalités entre médecins hygiénistes, une ligue d'hygiène et de prophylaxie mentales est créée le 8 décembre 1920 afin d'assurer le développement du champ de l'hygiène mentale dans le domaine de l'action individuelle, scolaire, professionnelle et sociale. Cette ligue qui va devenir le fer de lance de l'hygiène mentale en France et en Europe, regroupe de nombreuses personnalités, essentiellement des médecins des asiles de la Seine et des hôpitaux de Paris, des psychologues, des biologistes et physiologistes ; s'y trouvent également des magistrats et juristes, des fonctionnaires d'État et des hommes politiques. Le Comité de patronage, présidé par Léon Bourgeois, est composé des compagnons de route du docteur Toulouse, comme Paul Strauss (sénateur, membre de l'Académie de Médecine) et Painlevé (député, membre de l'Académie des Sciences), des personnalités officielles, Breton (sénateur, membre de l'Institut, Ministre de l'Hygiène), Le Corbeiller (Pré-

[11] Viet Vincent. Les voltigeurs de la République ; l'inspection du travail en France jusqu'en 1914. C.N.R.S. Editions. 1994.

[12] Wojciechowski Jean-Bernard. L'Hygiène par l'Exemple. dans la revue Regards Sociologiques n°3, 1992 (p. 63 à 83).

sident du Conseil Municipal de Paris), Gay (Président du Conseil Général de la Seine), Dutrand (Préfet de la Seine), Rehaud (Préfet de Police), Appel (Recteur de l'Université de Paris, membre de l'Institut), ainsi que Raymond Poincaré (sénateur, membre de l'Académie Française), François de Curel (membre de l'Académie Française), Daniel Berthelot (membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine). La présidence d'honneur est confiée à Justin Godart (député, ancien sous-secrétaire d'État du Service de santé), à Frédéric Brunet (ancien député, membre du conseil municipal de Paris) et à Henri Rousselle (président de la Commission d'assistance au Conseil général). Parmi les premières personnes qui composent le Conseil d'Administration de la ligue, nous trouvons une majorité de médecins. Ces médecins sont, soit des médecins des asiles de la Seine (Briand, Capgras, Colin, Truelle, Legrain, Marie), soit des médecins des hôpitaux (Roubinovitch, Klippel) ou des médecins inspecteurs généraux (Rouget, Toubert), ... Parmi eux, certains possèdent des compétences particulières[13] qui vont permettent au mouvement d'hygiène mentale un développement original . Un second groupe est constitué par des professeurs ou des scientifiques comme Henri Pieron (professeur au Collège de France), Rabaud (professeur de biologie expérimentale à la Faculté des Sciences), Georges Dumas (professeur de psychologie expérimentale à la Sorbonne), Henri Laugier (chef de laboratoire de physiologie à la Faculté des Sciences),...Un troisième groupe est composé de juristes, Ducuing (avocat à la Cour d'appel, membre de la Société de Surveillance des asiles de la Seine), Virolet (avocat international), Paul Kahn (avocat, responsable du patronage de l'Enfance), Henri Michel (conseiller à la Cour d'appel, membre du Conseil de Surveillance des Asiles de la Seine),... Le dernier groupe est composé de fonctionnaires, comme Vitry (directeur de l'asile de Villejuif), Calmels (membre du Conseil municipal de Paris), Reyrel (directeur de l'asile Sainte-Anne) et d'hommes et de femmes politiques ou engagés dans la philanthropie, comme Mme Avril de Sainte-Croix (membre du Conseil National des Femmes françaises, présidente de "l'oeuvre libératrice"), Riemain (secrétaire général de la Ligue nationale contre l'alcoolisme), Roger Picard (professeur de Droit, secrétaire général de la Ligue contre le chômage), Ferdinand Buisson, Édouard Herriot, Henri Sellier (Conseiller général, maire de Suresnes), Bokanowski, Henri Dumay, Georges Honnorat, Rollet.

L'action de la ligue d'hygiène mentale va s'organiser dans quatre domaines distincts:
- grâce à des appuis politiques au sein du Conseil Général de la Seine, la ligue obtient la création du premier service libre et d'un dispensaire au coeur de la psychiatrie parisienne, à Sainte-Anne ; ce service deviendra par la suite l'hôpital Henri Rousselle et servira de modèle dans la volonté de généraliser les "services ouverts" en remettant en cause la loi de 1838 considérée comme un frein à l'extension de la prophylaxie mentale car elle n'autorise l'accès aux soins qu'à la seule condition d'être interné. Concernant l'activité de l'hôpital Henri Rousselle, nous pouvons souligner l'intérêt de la pratique et de la recherche pluridisciplinaire ; l'hôpital comporte le dispensaire (agent de prophylaxie) qui a une fonction de triage et d'orientation (consultations spécialisées, services d'observation,...le nombre de consultations est passé de 3 229 en 1922 à 10 428 en 1925) ; le service social qui organise le suivi et le dépistage des malades ; le service ouvert qui comprend des salles de traitement (149 lits) et un service d'observation (33 lits) ; en 1922, 375 hospitalisations ont été réalisées contre 1061 en 1925. Le service possède des laboratoires d'examens et d'analyses (biologiques, physiques, chimiques et psychologiques), et de recherches scientifiques. Même si l'hôpital Henri Rousselle entend fonctionner hors du cadre de la loi de 1838, l'activité a néanmoins conduit à l'internement de certains malades 221 (dont 50 placements d'office) en 1922, 862 (dont 262 placements d'office) en 1925, 2 000 en 1930. D'après le docteur Toulouse, la plupart de ces malades auraient pu être maintenus dans des services de traitements ouverts qui font malheureusement défaut à ce moment-là.
- second domaine d'intervention celui de l'enfance anormale et de la délinquance ; la ligue

[13] Le docteur Klippel est un éminent neuro-psychiatre qui a tenté de rapprocher le savoir psychiatrique de l'anatomie et de la physiologie ; le docteur Legrain est un militant de la lutte contre l'alcoolisme ; le docteur Roubinovitch, élève de Bourneville, a été influencé par les idées médico-pédagogiques ; le docteur Colin a organisé un service spécialisé pour "les aliénés criminels et vicieux" à Villejuif ; le docteur Briand, nommé membre du Conseil Supérieur de l'Assistance Publique, est spécialisé dans le domaine législatif ; le docteur Claude a dirigé à l'hospice de la Salpêtrière puis à Sainte-Anne un service ouvert pour malades mentaux ; le docteur Antheaume a participé avec Gilbert Ballet, à la création de la revue "l'Encéphale" qui préconise le rapprochement entre neurologues et aliénistes.

entend coordonner et diriger les différentes initiatives en lien avec le milieu philanthropique. En 1925, une consultation de neuropsychiatrie infantile confiée au docteur Georges Heuyer est ouverte et des examens médico-psychologiques systématiques sont envisagés pour les enfants délinquants.
- troisième domaine d'intervention, le développement de la psychotechnique qui est assuré par le psychologue J.-M. Lahy ; celui-ci prend la direction de l'Office d'orientation professionnelle d'une Société appelée "l'École à l'Atelier", dont le principe est d'obtenir la collaboration d'industriels, de médecins, de psychologues, en vue de diriger les enfants vers les carrières pour lesquelles ils possèdent des aptitudes psychophysiologiques. Les tests psychotechniques sont également développés au sein du monde du travail (sélection des conducteurs de la Société des Transports en commun de la Région Parisienne).
- dernier domaine de préoccupation, la recherche scientifique ; en 1927, est fondé l'Institut de prophylaxie mentale qui comprend quatre laboratoires : bio-psychiatrie, chimie biologique, physiologie et psychologie. Les travaux de recherche s'intègrent dans le cadre général de la recherche médicale, et accordent une importance particulière aux rapports existants entre psychiatrie et pathologie générale, et psychiatrie et psychologie. Ces domaines d'intervention sont complétés par la structuration du mouvement sur le plan international, en lien avec le Comité national américain d'hygiène mentale, fondé dès 1909. Ce qui caractérise également cette période, ce sont les rapports qu'entretiennent les protagonistes de ce mouvement avec le monde politique. Nous avons relevé qu'au cours de l'entre-deux-guerres, les périodes favorables au développement du mouvement d'hygiène mentale correspondent au premier gouvernement Poincaré (désignation de Paul Strauss au Ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, de 1922 à 1924), à l'expérience du Cartel des Gauches (1924-1926), à la victoire des radicaux aux élections législatives de 1932 et, à l'avènement du Front populaire. Deux personnages-clefs, membres de la Ligue d'hygiène mentale, occupent à ce moment-là des postes déterminants au sein de l'appareil d'Etat : Justin Godart est ministre du Travail et de l'Hygiène en 1924 et ministre de le Santé publique en 1932 ; Henri Sellier est ministre de la Santé publique sous le Front populaire.

Sur le plan politique, les partisans du mouvement d'hygiène mentale se retrouvent plutôt au sein du Parti Radical, du Parti Républicain Socialiste et Socialiste Français et de la S.F.I.O.. Le développement d'une politique hygiéniste s'accompagne d'une hygiénisation de la politique. La création en 1929 par Justin Godart du Parti Social de la Santé Publique[14], qui regroupe un bon nombre de "techniciens du champ médico-social", est révélatrice du climat de l'époque. Ce parti a pour but de développer en France le goût de l'hygiène et l'intérêt pour toutes les questions ayant rapport à la santé. La Commission exécutive du Parti en 1932 est composée du président, Justin Godart ; des vice-présidents, Paul Jourdain, sénateur, ancien ministre ; Dr Georges Brouardel, membre de l'Académie de Médecine ; Dr Devraigne, accoucheur à l'hôpital Lariboisière ; Léon Jouhaux, secrétaire de la Confédération Générale du Travail ; Professeur Émile Marchoux, Institut Pasteur ; Professeur Sieur, médecin général-inspecteur ; Dr Pierre Teissier, professeur à la Faculté de Médecine ; Mme le Dr Thullier-Landry, présidente de l'Association Internationale des Femmes Médecins ; Dr Édouard Toulouse, président de la Ligue d'hygiène mentale ; secrétaire général, Dr Georges Schreiber ; secrétaires généraux-adjoints, Mme le Dr Hartmann-Coche, Dr Richard ; trésorier : Georges Masson. En 1932, les candidats du parti aux élections législatives revendiquent un Ministère de la santé *"organisé techniquement, dotés de larges crédits qui seront pour le pays, le plus lucratif des placements"*. Parmi les médecins hygiénistes, nombreux sont ceux qui se reconnaissent dans le groupe des techniciens et intellectuels[15] qui s'organisent au début du siècle : le 9 mars 1919, l'Union des Syndicats de Techniciens de l'industrie, du Commerce et de l'Agriculture" (U.S.T.I.C.A.) est créée à l'initiative de Roger Francq et Barthélemy Montagnon, membre de l'équipe d'Albert Thomas. Son but est "*de resserrer les liens de solidarité entre les techniciens et de les réunir en un bloc pour assurer la défense de leurs intérêts, la représentation des techniciens, l'étude de questions techniques*". Une autre branche dite "intellectuelle" est constituée le 18 mars 1920 sous l'impulsion d'Henri de Jouvenel suite au Manifeste des Compa-

---

[14] Sont membres du Comité directeur : la ligue d'hygiène et de prophylaxie mentales, la Société française d'eugénique, l'Hygiène par l'Exemple, la ligue nationale contre l'alcoolisme, la ligue française contre le péril vénérien, la mutualité maternelle, la ligue française contre le cancer.

[15] Brun Gérard. *Technocrates et technocratie en France, 1918-1945.* Editions Albatros, 1985.

gnons de l'Intelligence (parmi lesquels nous trouvons, Alfred de Tarde, Jules Sageret,...) ; La Confédération des Travailleurs Intellectuels (C.T.I.) est ouverte à toutes les associations de travailleurs intellectuels. Elle entend représenter, coordonner et défendre les intérêts de tous ceux, hommes et femmes, qui tirent leurs principaux moyens d'existence, non de leur labeur manuel ou du revenu de leurs propriétés, mais du travail de l'esprit et des oeuvres de la pensée.(...) La raison d'être de la C.T.I. est de représenter l'ensemble des valeurs intellectuelles. Il lui est donc interdit de s'engager dans la lutte des partis. Elle admet, sans avoir à décider entre elles, toutes les conceptions politiques, toutes les confessions religieuses. Loin d'opposer les conquêtes corporatives les unes aux autres, elle croit à la possibilité de les harmoniser suivant un plan général. Sa méthode consiste à replacer chacun dans le milieu où il peut donner toute la mesure de sa capacité, à lui assurer une rémunération proportionnée à ses services, à faire prévaloir dans la discussion du problème social, qui devient avant tout un problème de direction technique, les solutions de la science et de la compétence. En développant ainsi dans la vie nationale, le rôle et la part de l'intelligence, la C.T.I. est assurée de remplir son but et de parvenir, pour les oeuvres, à organiser et à améliorer la production, pour les hommes, à organiser et à garantir la justice. Dès 1919, Édouard Toulouse confirme ce sentiment d'appartenance à une élite : " *Ni les capitalistes, ni les ouvriers ne paraissent se douter qu'à côté d'eux, il y a une foule d'individus, autant et même plus cultivés que les possédants, autant et plus laborieux que les travailleurs : ce sont les techniciens, ingénieurs et chimistes, savants et artistes, professeurs, avocats et juges, tous les fonctionnaires et employés des administrations publiques et privées, cette masse d'intellectuels de tous degrés qui, par leur élite, représentent la force créatrice de la nation.(...) Entre le capital, fournissant la matière première avec les outils du travail, et les ouvriers, qui sont les bras qui l'exécutent, cette élite figure le cerveau de l'organisme social*[16]". Le développement du mouvement d'hygiène et de prophylaxie mentales s'inscrit également dans cette dynamique sociale.

16 Toulouse Edouard. *Comment utiliser la guerre pour faire le monde nouveau.* La Renaissance du Livre, 1919.

DIVERSIFICATION ET SPÉCIALISATION DU CHAMP DE L'HYGIÈNE ET DE LA PROPHYLAXIE MENTALES

La troisième période qui s'étend du début des années trente à 1945 constitue une diversification et une spécialisation de l'activité de la ligue d'hygiène mentale. Le cadre de cette ligue est devenu trop étroit pour entreprendre une extension de son action hors du champ de l'aliénisme. Plusieurs associations sont créées afin de regrouper et fédérer les initiatives existantes dans les domaines suivants : l'eugénisme, la prophylaxie criminelle et la biotypologie. Une alliance se réalise avec des juristes comme Donnedieu de Vabres, des avocats comme Maria Vérone, des universitaires comme Victor Basch et Henri Wallon, professeurs à la Sorbonne, Paul Langevin, professeur au Collège de France, des scientifiques comme Henri Laugier, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, des professeurs de Faculté de Médecine comme Henri Vignes et Charles Achard, des femmes politiques comme, par exemple, Berthy Albrecht, etc... En juillet 1931, une association d'études sexologiques[17] est fondée en vue de diminuer le nombre d'anormaux ; cette association préconise l'établissement d'un certificat médical prénuptial et la stérilisation *"si elle est justifiée par des raisons médicales, soit à la demande des intéressés, soit pour des motifs graves d'ordres publics (tares héréditaires, impulsions criminelles et sexuelles)"*. En 1932, une Société de prophylaxie criminelle[18] a pour objectif de

17 Les présidents des commissions scientifiques et médicales de l'Association d'Etudes Sexologiques sont : Messieurs Achard, Apert, Balthazard, Baudoin, Léon Bernard, Brindeau, Carnot, Champy, Henri Claude, Donnedieu de Vabres, Gosset, Gougerot, Javillier, Latarget, Laugier, Mauclaire, Gabriel Petit, Henri Piéron, Paul Rivet, Roubinovitch, Tanon, Vles, Toulouse et Dalsace. Sont désignés en tant que membres titulaires : Messieurs Yvon Bertrand, Crouzon, Heuyer, Weismann-Netter, la princesse Marie Bonaparte,... Par la suite est fondée le 3 février 1932, la société scientifique de sexologie qui a pour objectif de "fournir les meilleures bases d'études à l'Association d'études sexologiques". Elle aidera à la constitution d'une science nouvelle, la sexologie. Président : Achard ; vice-président : Eugène Apert ; secrétaire général : Christian Champy ; secrétaire général adjoint : Henri Simonnet ; secrétaire des séances : Jean Mouzon ; archiviste : Henri Vignes.

18 En sont membres : Justin Godart, président d'honneur ; Genil-Perrin, vice-président ; Maria Vérone, vice-présidente ; André Ceillier, secrétaire général ;

promouvoir des mesures préventives à l'égard des anormaux et des psychopathes. Elle envisage à la fois le dépistage par des centres de prophylaxie mentale, l'isolement et le traitement de ces pré-délinquants au sein de services de psychiatrie. La Société de biotypologie[19], fondée en 1932, a pour ambition d'organiser les principes de la sélection dans diverses branches de l'activité humaine : eugénisme, pathologie, psychiatrie, orientation professionnelle, organisation rationnelle du travail, prophylaxie criminelle. Dès juin 1932, une action concertée de ces associations naissantes, coordonnée par la Ligue d'hygiène mentale, a lieu sur le thème : *"pour la prophylaxie des maladies mentales, la prévention du crime et la défense de la race"*. La réunion de ces trois thèmes est révélatrice des dangers du développement d'un climat fascisant.

Concrètement, l'eugénisme français[20] ne conduira qu'à l'examen prénuptial instauré en 1942. Au sujet de la stérilisation[21], on peut signaler que les nations latines sont restées réfractaires à ces méthodes. Sur le plan biotypologique, une enquête menée auprès de 115 enfants a montré la nécessité d'un dépistage précoce afin de mettre en oeuvre des mesures prophylactiques. Sous le Front populaire, une commission interministérielle présidée par Henri Wallon est chargée d'organiser une enquête biotypologique d'une grande ampleur qui sera interrompue suite à la démission du Ministre de la Santé, Henri Sellier. Concernant la prophylaxie criminelle, un établissement pilote, "l'établissement Oberlin", sert de modèle de rééducation en offrant à l'enfant "*un foyer familial*" et la possibilité d'apprendre un métier. La société de prophylaxie criminelle obtient la création d'un Conseil Supérieur de la prophylaxie criminelle (décret du 27 mai 1936) et d'un Centre national de prophylaxie criminelle chargé d'assurer l'examen et le traitement des prévenus et des condamnés, et de promouvoir en cette matière toutes les recherches nécessaires. Le Centre est constitué pro-

---

Hugueney, professeur de droit pénal ; Donnedieu de Vabres, professeur de droit pénal ; Achard, professeur de médecine. Neuf commissions ont été constituées : Action parlementaire (présidents, Penancier et André Hesse ; rapporteur : Blacque-Belair) ; Organisation de la prophylaxie criminelle (docteur Toulouse) ; Etablissements pénitentiaires, expertises et psychiatrie criminologique (professeur Henri Claude) ; Réformes pénales (professeur Hugueney) ; Biotypologie criminelle (professeurs A. Gosset et Laugier) ; Enfance délinquante (docteur J. Roubinovitch et Dr Heuyer) ; Facteurs sociaux du crime (M° Campinchi) ; Criminologie sexologique (Mme Maria Vérone et Dr Rogues de Fursac) ; Alcoolisme et toxicomanies (professeur Achard et sénateur Fernand Merlin).

19 Mlle Weinberg, chef des travaux à l'Ecole pratique des hautes études, et Mr Bonnardel, chef des travaux au Conservatoire national des arts et métiers, s'occupent du secrétariat ; la trésorerie est confiée à Mlle Veil, assistante au Laboratoire de physiologie générale à la Sorbonne. Mr Schreider est responsable des archives. Parmi les membres fondateurs, nous trouvons : Beaudoin A , professeur à la Faculté de médecine ; Champy CH , professeur à la Faculté de médecine ; Courtois A , médecin à hôpital Henri Rousselle, Darmois G , professeur à la Faculté des sciences de Nancy, Delaville M , directeur à l'Ecole pratique des hautes études, Heuyer G , médecin directeur de la Clinique de neuro-psychiatrie à la Faculté de médecine, Mac Auliffe L , secrétaire général de la Société de morphologie ; Papillault G , professeur à l'Ecole d'anthropologie ; Paul Boncour G , directeur de l'Institut médico-pédagogique de Vitry-sur-Seine ; Roubinovitch J , médecin honoraire de Bicêtre et de la Salpêtrière ; Wallon H , professeur à la Sorbonne.

20 Carol Anne. *Histoire de l'eugénisme en France ; les médecins et la procréation XIXè et XXè siècle.* Editions du Seuil. Coll. L"Univers Historique) ; 1995.

21 Taguieff Pierre-André. *L'introduction de l'eugénisme en France : du mot à l'idée.* Revue Mot, N°26, 1991. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. p. 23-45. L'auteur présente ainsi les membres de la Société française d'Eugénique : *"C'est cette eugénique nataliste, lamarckienne et républicaine, qui trouvera son socle institutionnel dans la Société française d'Eugénique, à partir de 1913 : ses membres fondateurs se réclament d'idéaux patriotiques, et prônent une politique d'"amélioration de la race", qui se situe sans équivoque dans la tradition démocratique, respectueuse des droits de l'individu, mais faisant non moins appel au devoir du citoyen français de tout faire pour engendrer des enfants "sains". Les animateurs de la Société sont partisans d'une hygiène sociale généralisée à tendance moralisatrice, également hostile à la théorie zoologique des races et à un sélectionnisme brutal qui procèderait, par exemple, par stérilisation autoritaire des supposés "tarés"). (...) Avec la seconde tentative d'acclimatation politique, en France, du programme d'action eugénique, à partir de 1912, on assiste à une substitution de problématique non moins que d'horizons pratiques : on passe d'une anthropologie sélectionniste centrée sur l'hérédité raciale à une hygiène sociale et nationale, tenant compte à la fois des facteurs d'hérédité et des facteurs environnementaux pour définir l'objectif d'amélioration de la population".*

visoirement par trois annexes psychiatriques, installées à la Santé, à la Petite Roquette et à Fresnes. L'une des caractéristiques principales de cette période réside dans l'encadrement idéologique de la jeunesse qui est présenté souvent dans un "souci préventif". L'Église catholique développe son emprise sur la jeunesse par le biais du scoutisme, et sur la jeunesse ouvrière, par la création de l'organisation la "Jeunesse Ouvrière Chrétienne" (J.O.C.). Le courant républicain, par l'intermédiaire du scoutisme et de la Ligue de l'Enseignement, développe un fort mouvement coopératif. L'influence du courant psycho-pédagogique sera déterminante dans la configuration du mouvement hygiéniste, principalement grâce à l'apport du Groupe Français d'Éducation Nouvelle et à la création des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives (C.E.M.E.A.). L'avènement du Front populaire permet au mouvement hygiéniste d'organiser une synthèse de ses orientations sur le plan de la prévention et de la planification. Le modèle idéal d'une médecine curative et préventive est représenté par "le centre de santé", véritable regroupement d'oeuvres privées et de services publics dans le cadre d'une politique d'hygiène, d'assistance et de prévoyance sociales (regroupement du service de protection maternelle et infantile, de médecins spécialistes y compris, psychiatres et biotypologistes, du service antituberculeux, du service antivénérien,...). Les orientations préconisées insistent pour un développement de la prophylaxie mentale sur le modèle de la lutte antituberculeuse, c'est-à-dire avec le dispensaire, l'asile n'étant pas l'outil adapté à cette prophylaxie qui doit se pratiquer dès l'enfance, par le dépistage de l'enfance malheureuse ou délinquante et par l'organisation d'examens biotypologiques pour les enfants des écoles. Le développement de la psychiatrie infantile prend appui à ce moment-là sur le développement de la prophylaxie de la délinquance. J.-M. Renouard[22] indique qu'en insistant de façon concomitante sur l'anormalité scolaire et la délinquance, les psychiatres fondent *"l'enchaînement causal : débilité mentale, anormalité scolaire, délinquance, qui ne cessera de se développer et cristallise toute l'étiologie de la déviance juvénile jusqu'à nos jours où l'anormalité s'appelle échec scolaire"*. Concernant le dispositif asilaire, l'action de la Ligue se situe sur le terrain législatif pour obtenir la création de "services ouverts". Le docteur Toulouse rencontre l'opposition de la majorité des aliénistes qui, par l'intermédiaire de leur Amicale, après référendum, rejettent le système appliqué à l'hôpital Henri Rousselle, en reprochant son coût, le recrutement arbitraire des médecins, la place occupée par le docteur Toulouse grâce à ses appuis politiques et *"l'équivoque d'un terme qui semble promettre aux malades toute liberté alors qu'un certain nombre d'entre eux sont retenus contre leur gré"*. Les aliénistes sont favorables à l'idée des "services ouverts" à condition qu'ils s'inscrivent dans le cadre de la loi de 1838, c'est-à-dire, sous leur contrôle. La majorité des aliénistes refuse de concevoir une psychiatrie à deux vitesses où ils deviendraient des psychiatres de seconde zone, à la tête de "garderies asilaires" pour aliénés chroniques tandis que les malades aigus et curables seraient placés librement dans des hôpitaux confiés à des "superpsychiatres". Comme le soulignent le docteur Postel et Claude Quetel dans leur ouvrage "Nouvelle histoire de la psychiatrie" : *"On butte toujours sur les mêmes difficultés : les services ouverts, inspirés par des sentiments généreux, risquent de servir de repoussoir aux "services fermés" et d'enfoncer ceux-ci un peu plus tard dans la réprobation générale"*. Le conflit conduira le docteur Toulouse à être exclu de l'Amicale des aliénistes en décembre 1936. Concernant la situation des asiles, le décret du 22 janvier 1937 représente une valeur symbolique puisque *"les établissements publics et privés en application de la loi de 1838 prendront la dénomination d'hôpitaux psychiatriques"*. Ainsi est consacrée la disparition officielle des asiles d'aliénés. Le projet de décret a rencontré la résistance des médecins aliénistes qui refusent que l'accès au médicat des asiles de la Seine soit ouvert, comme le préconise le texte, *"pour un tiers des places, à des médecins n'appartenant pas au cadre général au détriment de ceux qui, au moment où ils ont passé le concours du cadre général, ont acquis de ce fait des droits à tous les postes des Asiles"*. Les différentes organisations scientifiques et professionnelles contestent "l*a création d'une catégorie spéciale de médecins du cadre pour les départements comprenant une Faculté ou une École de médecine"*. Trois mois après le départ de Sellier, Marc Rucart[23], nouveau Mi-

[22] Renouard J.-M. *De l'enfant coupable à l'enfant inadapté ; le traitement social et politique de la déviance.* Editions Le Centurion, 1990. (199 p.)

[23] Marc Rucart a été ministre de la Justice dans le premier gouvernement de Léon Blum. La première circulaire du 13 octobre 1937 a été rédigée alors qu'il était ministre de la Santé publique dans le gouvernement de Camille Chautemps. La seconde

nistre de la santé, signe la circulaire du 13 octobre 1937 *"relative à l'organisation dans le cadre départemental de la prophylaxie des troubles mentaux"*[24], circulaire dans laquelle il est indiqué que les médecins des hôpitaux psychiatriques pourront assurer le fonctionnement des dispensaires d'hygiène mentale et des consultations externes. Cette circulaire semble confirmer le maintien de la maîtrise de l'ensemble du dispositif psychiatrique par les médecins aliénistes. En effet, la volonté d'Édouard Toulouse d'ouvrir la psychiatrie *"en la sortant de l'asile"* , c'est-à-dire en préconisant la suppression de la loi de 1838, risquait de remettre en cause l'unité du dispositif asilaire. Les consultations externes sont organisées soit à l'hôpital psychiatrique départemental, soit au sein des dispensaires de l'Office public d'hygiène sociale dans un but de "dépistage et de triage" sous le contrôle préfectoral, par le Comité départemental de coordination sanitaire et sociale dans lequel sera amené à siéger au moins un des médecins de l'hôpital psychiatrique du département. L'action de ces dispensaires doit être complétée par celle d'un service social et la création de sociétés de patronage pour aliénés doit être favorisée. Concernant les services ouverts, il est signalé que ces *"pavillons libres d'observation et de traitement"* seront créés à proximité de l'hôpital psychiatrique. L'hôpital psychiatrique reste au centre du dispositif de santé mentale. La seconde circulaire Rucart du 7 décembre 1938 *"sur le régime des aliénés"* s'intéresse à obtenir un meilleur rendement du dispositif existant sur le plan hospitalier[25]. L'avènement de la seconde guerre mondiale va interrompre le processus en cours au sein du dispositif psychiatrique.

Durant l'Occupation, nous assistons au développement d'une politique d'hygiène sociale (création en novembre 1941 d'un Institut national d'Hygiène s'intéressant à la santé publique) et à la constitution d'un réseau de consultations d'enfants déficients mentaux par l'Office public d'hygiène sociale de la Seine (en 1943, ce réseau concerne 27 dispensaires à Paris et en banlieue). Dans le domaine de la recherche scientifique, la Fondation pour l'étude des problèmes humains (Fondation Alexis Carrel), fondée en novembre 1941, reprend une partie des orientations du mouvement d'hygiène mentale comme par exemple, le projet d'une enquête biotypologique auprès d'enfants scolarisés, projet établi à la demande de deux membres ayant appartenu à la précédente commission, mise en place sous le Front populaire (il s'agit de Mr Decugis et du docteur Heuyer). Le 25 juillet 1943, est créé un Conseil Technique de l'enfance déficiente et en danger moral, composé d'une majorité de médecins spécialisés, qui donnera naissance par la suite, en octobre 1943, à " l'École Nationale de Cadres", première école d'éducateurs spécialisés. Cependant, le fait le plus dramatique de cette période réside dans la mort de faim et de froid de plus de 40 000 malades mentaux dans les asiles français sous le gouvernement de Vichy[26]. A la Libération, nous assistons à la reconstitution des réseaux du mouvement

---

circulaire du 7 décembre 1938 a été élaborée sous le gouvernement Daladier.

24 Il est envisagé dans chaque département : la création d'un dispensaire d'hygiène mentale, avec consultations externes dans les centres importants ; l'institution d'un service social à l'aide d'assistantes spécialisée ; l'organisation de services libres d'observation et de traitement où les soins précoces pourront être assurés à l'aide d'un personnel médical et infirmier qualifié ; le développement et la modernisation des services fermés ; le dépistage des enfants déficients d'âge scolaire doit être institué dans chaque département par l'adjonction de consultations de neuropsychiatrie infantile aux consultations psychiatriques des dispensaires, organisation qui fonctionnera en collaboration avec l'inspection médicale des écoles, des membres de l'enseignement et des assistantes spécialisées. Par la suite, la possibilité de créer des services libres médico-pédagogiques départementaux ou inter-départementaux est envisagée.

25 Chaque fois que cela sera possible, le placement volontaire devra être préféré au placement d'office. Le placement volontaire gratuit doit être la règle pour les malades indigents non dangereux ; il faut savoir que la règle était alors de placer les pauvres "d'office" et les riches "volontaires ", au point que les imprimés administratifs stipulaient le P.O.G. (placement d'office gratuit) et le P.V.P. (placement volontaire payant). Il convient de préférer toujours l'entrée directe du malade à l'hôpital psychiatrique plutôt que son passage par le "dépôt provisoire" dans un hôpital ou un hospice qui, s'il existe, ne saurait excéder une durée de quatre jours du fait des conditions de séjour déplorables. La transformation du placement d'office en placement volontaire est autorisée à condition que le malade soit devenu inoffensif. C'est une innovation car cette mesure, bien que légale, n'avait pratiquement jamais été appliquée. Les enquêtes à domicile sont instituées pour apprécier la légitimité de l'internement et sa situation sociale.

26 Lafon Max. *L'extermination douce. La mort de 40000 malades mentaux dans les hôpitaux psychiatriques en France sous le régime de Vichy.* Editions de l'AREFPI. 1987.

d'hygiène sociale. Ce qui caractérise cette période de l'après-guerre, c'est l'arrivée d'une nouvelle génération de psychiatres (parmi lesquels Lucien Bonnafé, Georges Daumezon, François Tosquelles, Paul Sivadon,...) dont l'héritage, constitué par leur place dans la Résistance et par l'apport du surréalisme et de la psychanalyse, les conduit à prendre la tête de la reconstruction du champ de l'hygiène mentale. La dénonciation du système concentrationnaire et des conditions d'existence infligées aux malades durant la guerre et l'expérience de psychothérapie institutionnelle instituée à Saint-Alban (Lozère) vont constituer le socle sur lequel ce groupe fera reposer sa légitimité. Cette nouvelle génération constitue dès 1945 un syndicat des médecins des hôpitaux psychiatriques qui se substitue à l'ancienne Amicale, prend la direction de la ligue d'hygiène mentale, occupe le terrain de l'enfance délinquante (le docteur Le Guillant, nommé chargé de mission au ministère de la santé en 1946, est responsable de la coordination pour l'enfance inadaptée). Favorisant le développement d'une politique "désaliéniste", ils seront les fondateurs de la politique de secteur, inaugurée par la circulaire du 15 mars 1960.

CONCLUSION

En conclusion, nous aimerions revenir sur les difficultés rencontrées par la ligue d'hygiène mentale pour obtenir la généralisation des "services ouverts". Les partisans du mouvement d'hygiène mentale au cours de l'entre-deux-guerres adhèrent à un modèle scientiste qui s'appuie sur la volonté de résoudre la "question sociale". Les valeurs républicaines défendues sont néanmoins envisagées dans une optique sélective qui conduit à diviser les asiles et services d'aliénés en deux catégories :
- des hôpitaux et services hospitaliers pour les malades aigus et curables ;
- des asiles et services d'assistance pour les malades chroniques et incurables.

Ce projet va rencontrer la résistance de la majorité des médecins aliénistes, résistance qui traduit l'affrontement entre un schéma médical sélectif et la volonté de maintenir en un même lieu, thérapeutique et assistance. Mais, le conflit révèle également la rivalité existante entre les médecins issus des services d'aliénés, proches de la médecine générale, de la neurologie, de la psychologie, de la recherche scientifique, et les aliénistes du "cadre" des asiles, isolés, ayant peur de devoir céder une partie de leur champ professionnel aux premiers et d'être relégués au sein de renfermeries asilaires. La création du service libre au sein de Sainte-Anne, son indépendance à l'égard du dispositif asilaire, ont conduit le mouvement d'hygiène mentale à occuper une place particulière à la fois à la marge du dispositif et en complément de celui-ci. Cette place particulière reflète également les ambiguïtés de cette expérience sur un mode, d'ailleurs, *"expérimental"*, véritable laboratoire en dehors du cadre asilaire. L'hôpital Henri Rousselle représente l'avant-garde de l'ensemble des innovations en matière de soins psychiatriques et en matière de recherches médicales. L'enjeu principal de cette période semble reposer sur la nécessité de modifier la loi de 1838 afin de permettre une généralisation du modèle représenté par l'hôpital Henri Rousselle, modèle emprunté au dispensaire de lutte contre la tuberculose. Ce modèle d'hygiène et de prophylaxie mentales bénéficie de l'apport de la psychologie expérimentale, des découvertes scientifiques et médicales et étend son champ d'intervention à d'autres domaines, comme par exemple, l'eugénisme et la prophylaxie criminelle, en contractant des alliances avec d'autres groupes sociaux, magistrats, juristes, scientifiques, hommes politiques, etc... Le souci philanthropique, celui du bien de l'humanité, s'accompagne d'un souci de sélection entre les bons et les mauvais, les aptes et les inaptes, les curables et les incurables, qui repose à la fois sur une frénésie classificatoire qui trouvera son apogée dans les méthodes de biotypologie, et sur une sorte d'intégrisme républicain qui préconise des conceptions élitistes et ségrégatives. Les examens biotypologiques sont envisagés pour servir de base à la création d'" *un livret biotypologique des individus, livret qui accompagnera l'enfant dans toute sa vie scolaire ; l'adolescent et l'adulte dans toute leur carrière professionnelle*"[27]. Sur un autre plan, les mesures eugénistes, tel la création de consultations prénuptiales, entendent s'opposer à la procréation *"d'êtres dégénérés"*, et par là, *"prédisposés aux psychopathies"*. Les difficultés rencontrées par les membres de la ligue d'hygiène mentale, résident également dans la nature des liens qu'entretient ce mouvement avec le monde politique. L'avènement du groupe des techniciens, auquel de nombreux hygiénistes s'identifient, interroge sur la place de l'hygiène mentale à l'égard du pouvoir, à savoir : l'hygiène mentale est-elle au service du

---

[27] Toulouse Edouard. *L'objet de la biotypologie.* Bulletin de la Société de biotypologie, 1933.

pouvoir politique, ou par un renversement, le pouvoir politique est-il au service de l'hygiène mentale ? Or, l'interaction entre le langage médical et le discours politique dans la période de l'entre-deux-guerres produit une réelle confusion qui amène à la revendication d'une "*biocratie*", stade ultime d'un gouvernement des hommes par les "*techniciens biologistes* ". Ce point est révélateur du mythe de l'avènement d'une technocratie : ce modèle scientiste doit conduire à l'établissement de mesures de normalisation, comme Georges Canguilhem l'a rappelé : "*réforme hospitalière comme réforme pédagogique expriment une exigence de rationalisation qui apparaît aussi en politique, comme elle apparaît dans l'économie sous l'effet du machinisme industriel naissant, et qui aboutit enfin à ce qu'on a appelé depuis la normalisation*"[28]. A la veille de la seconde guerre mondiale, le mouvement d'hygiène mentale a donc réussi à imposer un modèle d'intervention biotypologique dans divers domaines dont la rééducation des délinquants, la sélection et l'orientation professionnelle, l'eugénisme. Par contre, concernant le monde asilaire, les changements sont peu significatifs même si les "circulaires Rucart" représentent une avancée non négligeable. Derrière le scientisme dominateur de l'hygiénisme en santé mentale se profile la question de la loi de 1838 qui représente un verrou à l'extension d'un modèle de soins diversifiés comprenant le dispensaire, l'hôpital, le service social, les laboratoires, etc...

La stratégie du docteur Toulouse a échoué face à la résistance de la majorité des médecins aliénistes qui a accepté l'adaptation du dispositif asilaire à condition d'en garder le contrôle, sans remettre en question les fondements de la loi de 1838, qui constituent l'identité même de cette profession. A la veille de la seconde guerre mondiale, le docteur Eugène Minkowski restitue les enjeux du moment qui dépassent, de loin, les différents corporatismes : "*Il se peut du reste que cette simplification logique des phénomènes de la nature et de la vie soit caractéristique de notre temps. C'est d'elle probablement que souffre surtout notre époque. Progresser, améliorer le sort des hommes ou de la société, par l'intermédiaire d'une race, d'une classe ou d'un groupe, détacher ces facteurs du fond vital qui les sous-tend, centrer ensuite son activité sur l'idée de lutte contre quelqu'un, qui en résulte, tel est souvent le tableau que nous voyons devant nous. "L'humain" en a disparu entièrement dirait-on. Pour "agissant" que puisse être ce tableau sur certains plans de l'existence, il n'épuise jamais, aussi peu que ces plans, toute la vie. Et lorsque cette mentalité pénètre partout, lorsqu'elle nous fait apprécier en toute occasion nos semblables non selon leur valeur intrinsèque, mais selon leur origine, leur condition sociale ou la couleur de leurs cheveux, la vie semble s'appauvrir singulièrement puisque violence est faite à sa base la plus profonde : à l'humain. Et c'est là qu'involontairement on arrive à souhaiter que l'humanité puisse enfin, débarrassée de ses "sauveteurs" farouches, chercher son salut elle-même. Pourtant, ce salut, l'humanité ne peut le chercher que par la voix des hommes, ou même par la voix de l'homme".*[29]

---

[28] Canguilhem Georges. *Le normal et le pathologique*. P.U.F., 1993.

[29] Minkowski Eugène. *A propos de l'hygiène mentale.* Annales médico-psychologiques, 1938. I.